



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Lille pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

SUJET 2010

CAP Prothésiste Dentaire EP3 : Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

NOTE IMPORTANTE

Il est interdit aux candidats de signer leur copie, d'y mentionner leur numéro d'inscription ou d'y mettre un quelconque signe pouvant indiquer la provenance de la copie :

- Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
- Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
- S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire aux surveillants.

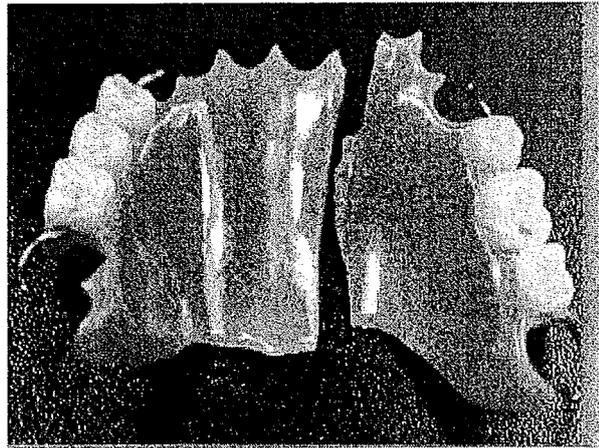
Ce sujet est destiné à recevoir vos réponses. Vous le remettrez à la fin de l'épreuve.
Ne vous en servez pas comme brouillon. Il n'est pas prévu de vous en fournir un second.

« Aagrafer dans une copie modèle En »

Vous ne pouvez pas utiliser de feuilles supplémentaires.

SESSION 2010	Code : 500 33105	Page 1 / 9
EXAMEN : Certificat d'Aptitude Professionnelle		Durée : 2 heures
SPECIALITE : Prothésiste Dentaire		Coefficient : 2
Epreuve : EP3 Hygiène, sécurité et conditions de travail		SUJET

SITUATION PROFESSIONNELLE : Réparation d'une prothèse adjointe partielle résine



Au laboratoire de prothèse dentaire, vous devez réaliser la réparation d'une prothèse adjointe partielle résine en prenant les précautions nécessaires à l'utilisation des matériaux et des produits.

1. Prévention des risques toxiques. (15 points)

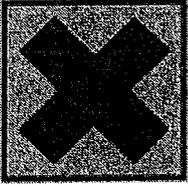
1.1. Le protocole de réparation d'une prothèse adjointe partielle résine nécessite différentes étapes, indiquer dans le tableau ci-dessous, les matériaux et les produits nécessaires, les protections individuelles et collectives correspondant à chaque étape du protocole à l'aide des annexes 1, 2, 3, 4 et 5.

ETAPES	MATERIAUX ET LES PRODUITS UTILISES	PROTECTIONS INDIVIDUELLES utiles à la personne	PROTECTIONS COLLECTIVES
Désinfection de la prothèse cassée	-	- - -	
Collage de prothèse pour la réalisation du modèle en plâtre	- - plâtre	- - -	-
Préparation par usinage de la zone fracturée		- - -	-
Réparation par adjonction de résine	- Résine auto polymérisable -	- - -	-
Usinage et finition	- - pâte à polir	- - -	-

SESSION 2010	Code : 500 33105	Page 2 / 9
EXAMEN : Certificat d'Aptitude Professionnelle		Durée : 2 heures
SPECIALITE : Prothésiste Dentaire		Coefficient : 2
Epreuve : EP3 Hygiène, sécurité et conditions de travail		SUJET

Cette réparation nécessite de la colle cyanoacrylate et du plâtre/résine présentés en annexe 2 et 3.

1.2. Indiquer la signification des pictogrammes suivants :







En vous aidant de l'annexe 5

1.3. Indiquer le risque de maladie professionnelle évitée par l'utilisation de ce matériau.

1.4. Citer le composant qui provoque cette maladie professionnelle.

1.5. Citer une autre maladie professionnelle du prothésiste dentaire puis indiquer le composant à l'origine de celle-ci.

La fabrication de la résine autopolymérisable nécessite l'utilisation d'un produit volatil.

1.6. Donner la signification du terme volatil.

1.7. Nommer le produit concerné.

SESSION 2010	Code : 500 33105	Page 3 / 9
EXAMEN : Certificat d'Aptitude Professionnelle		Durée : 2 heures
SPECIALITE : Prothésiste Dentaire		Coefficient : 2
Epreuve : EP3 Hygiène, sécurité et conditions de travail		SUJET

2. Prévention du risque infectieux. (17 points)

Lors de l'usinage de la prothèse, vous vous blessez au pouce avec une fraise fissurée, celle-ci pénètre de 3 mm votre pouce. Vos vaccinations ne sont pas à jour. Vous devez vous rendre d'urgence à l'hôpital.

2.1. Indiquer la maladie que vous risquez de contracter.

2.2. Indiquer la famille à laquelle appartient le microorganisme responsable de cette maladie.

2.3. Citer trois autres familles de microorganismes.

-
-
-

A l'arrivée à l'hôpital, le médecin décide de vous administrer un sérum contre ce microorganisme pathogène.

2.4. Justifier l'utilisation de la sérothérapie dans ce cas.

2.5. Donner la signification du terme pathogène.

SESSION 2010	Code : 500 33105	Page 4 / 9
EXAMEN : Certificat d'Aptitude Professionnelle		Durée : 2 heures
SPECIALITE : Prothésiste Dentaire		Coefficient : 2
Epreuve : EP3 Hygiène, sécurité et conditions de travail		SUJET

2.6. Comparer la vaccination et la sérothérapie en complétant le tableau ci-dessous.

		Vaccin	Sérum
<u>Principe</u>	
<u>Caractères de l'immunité</u>	<u>Active ou passive</u>		
	<u>Immédiate ou différée</u>		
	<u>Passagère ou Durable</u>		
<u>Utilisation à titre préventif ou curatif ?</u>			

2.7. La réaction inflammatoire est la deuxième ligne de défense.
Lister les 4 signes de la réaction inflammatoire.

-
-
-
-

Pour éviter tout risque de contamination au laboratoire de prothèse dentaire, le médecin vous rappelle qu'il est nécessaire que les prothèses soient désinfectées et que vous procédiez à un lavage antiseptique des mains.

2.8. Identifier les caractéristiques de chaque produit en les reliant.

- Désinfectant ●
- Antiseptique ●

- Elimine les microorganismes
- Détruit tous les microorganismes
- S'utilise sur des supports inertes
- S'utilise sur des supports vivants
- A une action durable
- A une action momentanée

3. Prévention médicale et accident du travail. (5 points)

Le médecin vous prescrit un arrêt de travail de huit jours suite à votre accident du travail. Vous êtes pris en charge par la sécurité sociale.

3.1. Définir un accident du travail.

SESSION 2010	Code : 500 33105	Page 5 / 9
EXAMEN : Certificat d'Aptitude Professionnelle		Durée : 2 heures
SPECIALITE : Prothésiste Dentaire		Coefficient : 2
Epreuve : EP3 Hygiène, sécurité et conditions de travail		SUJET

La déclaration de l'accident du travail nécessite des démarches de la part de l'employeur et de la victime.

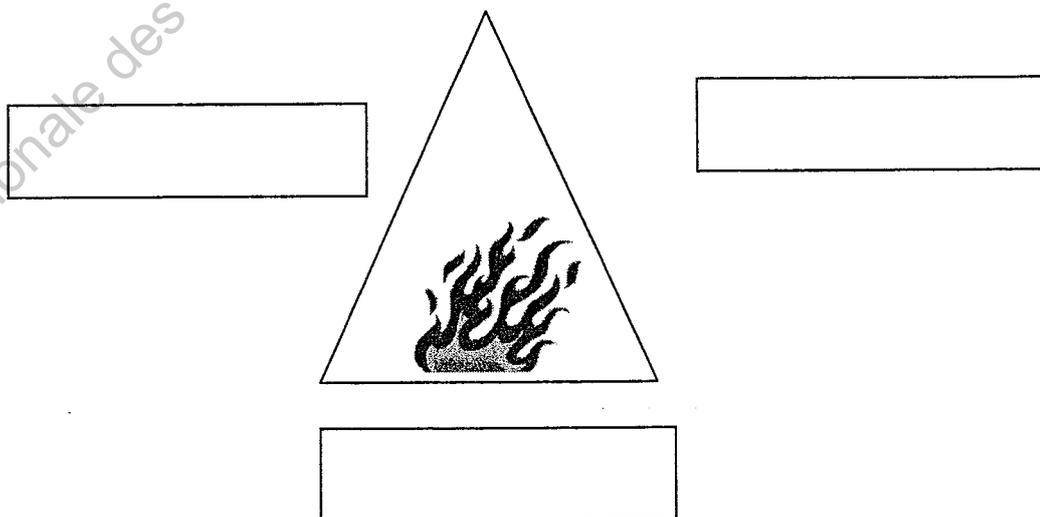
3.2. Attribuer, dans le tableau ci-dessous, à l'employeur ou à la victime les démarches proposées.

- Si arrêt de travail, fournir le montant du salaire, le nombre d'heures de travail
- Remplir le formulaire « feuille d'accident »
- Obtenir un certificat médical
- Déclarer l'accident à la CPAM dans les 48 heures
- Déclarer l'accident à l'employeur dans les 24 heures
- Remettre à la victime le formulaire « feuille d'accident »

	Que doit faire la victime ?	Que doit faire l'employeur ?
Lors d'un accident du travail.	- relever l'indenté d'un témoin - - -	- - -

4. Prévention des risques incendie et explosion (3 points).

4.1. Présenter le « triangle du feu » en complétant le schéma ci-dessous et donner un exemple pour chacun des éléments.



SESSION 2010	Code : 500 33105	Page 6 / 9
EXAMEN : Certificat d'Aptitude Professionnelle		Durée : 2 heures
SPECIALITE : Prothésiste Dentaire		Coefficient : 2
Epreuve : EP3 Hygiène, sécurité et conditions de travail		SUJET

ANNEXE 1 :

Impre UNIDENT

NOUVEAU!

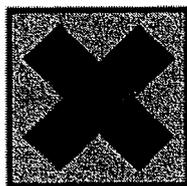
Nettoyant désinfectant pour les prothèses et les empreintes dentaires. Recommandé pour le traitement des moules et prothèses. La solution désinfectante s'utilise par immersion et est active en 10 minutes. Renouveler la solution au minimum tous les jours. À diluer ou concentré.



891-1583 Le flacon 1 litre

109,90 €

ANNEXE 2 : ADHESIF: colle cyanoacrylate



Produits qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée en petites quantités, entraînent la mort ou des effets aigus ou chroniques. Produits non corrosifs qui en cas de contact ou d'inhalation peuvent provoquer une irritation de la peau et des voies respiratoires, une inflammation des yeux.

ANNEXE 3 : Separating Fluid

Separating Fluid est un isolant plâtre/résine et assure l'obtention de surfaces de prothèse lisses. Indications :
Plâtre / résine de base

Plâtre / plâtre



SESSION 2010	Code : 500 33105	Page 7 / 9
EXAMEN : Certificat d'Aptitude Professionnelle		Durée : 2 heures
SPECIALITE : Prothésiste Dentaire		Coefficient : 2
Epreuve : EP3 Hygiène, sécurité et conditions de travail	SUJET	

ANNEXE 4 : Monomère : Méthacrylate de Méthyle

Fiche de données de sécurité UE

ivoclar
vivadent

Date d'édition / Référence 23.04.2007 lise / Version 5
 Remplace l'édition du 10.07.2006 hot
 Date d'impression 23.04.2007 Fiche no. 1082

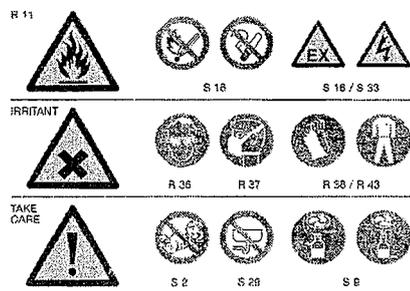
Page 5 de 5

Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Equipements techniques	Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des valeurs limites d'exposition.
Contrôle des valeurs limites d'exposition	Concentration maximum admissible au poste de travail (MAK, Allemagne) : 50 ppm. ACGIH TLV (Threshold Limit Value, USA) : 100 ppm (valeur plafond).
Protection individuelle	
Protection respiratoire	Dans les zones mal ventilées, utiliser un appareil de protection respiratoire purifiant l'air (type A).
Protection des mains	Gants. Les gants à usage médical disponibles sur le marché ne protègent pas contre les effets de sensibilisation au méthacrylate. Vérifiez le temps de pénétration pour un type spécifique de gant avec le fabricant en gants.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité.
Identification des dangers	Très inflammable. Ne pas inhaler les vapeurs. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

Premiers secours

Contact avec les yeux	Laver les yeux à grande eau (10-15 min.). Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver minutieusement à l'eau.
Ingestion	Après ingestion appeler un médecin immédiatement et montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir.
Inhalation	Transporter à l'air frais. En cas d'irritation respiratoire, appeler un médecin.
Autres informations	Enlever les vêtements contaminés.



SESSION 2010

Code : 500 33105

Page 8 / 9

EXAMEN : Certificat d'Aptitude Professionnelle

Durée : 2 heures

SPECIALITE : Prothésiste Dentaire

Coefficient : 2

Epreuve : EP3 Hygiène, sécurité et conditions de travail

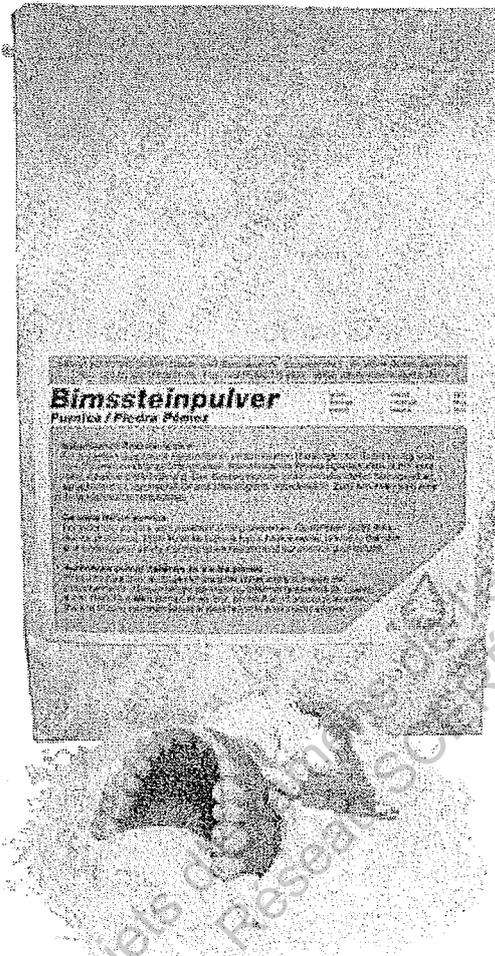
SUJET

ANNEXE 5 :

Ponce garantie sans quartz. Ce produit non traité et favorable à l'environnement se travaille facilement et peut être éliminé sans problème.

Grain fin

25 kg



SESSION 2010	Code : 500 33105	Page 9 / 9
EXAMEN : Certificat d'Aptitude Professionnelle		Durée : 2 heures
SPECIALITE : Prothésiste Dentaire		Coefficient : 2
Epreuve : EP3 Hygiène, sécurité et conditions de travail		SUJET